



LETTRE DE LA MAIRIE

N°7 – Avril – Mai - Juin 2022



SOMMAIRE :

Page 1

- Assainissement
- Château d'Eau

Page 2

- Subventions aux Associations
- Journée Commémorative
- 2 Artisans
- Aides aux devoirs

Page 3

- Dons pour l'Ukraine
- Hôtel à Insectes
- Epicerie ambulante
- Décoration Paris-Nice
- Décoration Pâques
- Arbres plantés

Page 4

- Centre de Loisirs
- Crottes alors
- Dépôts Sauvages
- Nuisances sonores
- Manifestations à venir

ACTUALITÉ MUNICIPALE

ASSAINISSEMENT : Une étape importante franchie !

La consultation du maître d'œuvre a débuté le 22 décembre 2021 avec pour objet, une remise d'offre au 31 janvier 2022. Au final, ce sont donc six bureaux d'études (dont un hors délai) qui ont répondu favorablement à cette mission. Ils ont dû chiffrer au plus juste les différents actes qu'ils auront à accomplir (missions de base et missions complémentaires). Après examen détaillé des propositions, le bureau d'études « Safège » de Fleury les Aubrais (45) a été retenu pour un coût de 65.766,65 euros HT. Vient en seconde position « Infralim » de Guéret (23) pour un montant de 74.632 euros HT, société qui a été pénalisée par l'absence d'experts juridiques. Le plus élevé étant le bureau « Artélia » de Tours (37) pour un tarif de 91.909,70 euros HT. Notre territoire n'est pas inconnu de la « Safège » qui a procédé en 2016 à la révision du schéma d'assainissement. Elle a pu estimer au plus juste sa prestation.

Le mardi 30 mars a eu lieu la première réunion de lancement de la maîtrise d'œuvre.

. Le premier acte consiste en un relevé topographique sur l'ensemble de l'emprise du projet ainsi que sur les trois solutions envisagées par le rejet de la future station d'épuration.

. Le second concerne l'étude géotechnique avec une consultation lancée en Avril 2022 afin d'obtenir le prix des entreprises puis des compléments seront ensuite transmis (après implantation des réseaux et des postes de refoulement grâce au relevé topographique), afin d'obtenir les offres définitives.

Nous devons évacuer les remblais et matériaux entreposés sur le terrain de la future station qui sera implantée à l'intersection du (Chemin des Vignes et du Carroir Doux). Aussi, chaque particulier peut à titre gratuit prendre possession de ceux-ci. A défaut, le déblaiement nous sera facturé.

TRAVAUX SUR LE CHÂTEAU D'EAU :

Les travaux de réhabilitation du château d'eau de Quincy touchent à leur fin. Après avoir pris un peu de retard sur le planning du fait d'un entartrage de la cuve bien plus important que prévu, les équipes de l'entreprise Tra-so ont réalisé l'application d'une résine dans ladite cuve, changé entièrement le système de canalisations intérieures et réalisé une peinture extérieure choisie par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) de Preuilly-Quincy en suivant les recommandations des bâtiments historiques. La remise en eau lente devrait se faire sous peu, à raison d'un mètre par jour suivie de période d'observation du comportement des structures. Si tout se passe comme nous l'espérons, notre château d'eau devrait être à nouveau opérationnel vers le 15 mai après deux ans et demi d'inactivité.

Responsable de Publication : M. Pascal Rapin
Secrétaire : Nathalie Houssier assistée de la commission communication.

Mairie de Quincy - 9 Place de la Mairie
18120 Quincy
02.48.51.30.12

Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr

Lundi -Mardi-Jeudi-Vendredi 13h30/17h30h

Mercredi : 10h/12h

Samedi : 10h30 / 12H – permanence d'un élu

www.quincy18.fr

ACTUALITÉ MUNICIPALE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Lors de sa séance du 13 décembre 2021, le maire a soumis au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions reçues :

. Amicale de l'école de Quincy	800 euros.	. Tennis club de Quincy	600 euros.
. Compagnons du Poinçon	600 euros.	. Foyer rural de Quincy	500 euros.
. Expression florale	400 euros.	. Aides aux leçons (ALMY)	150 euros.
. AFM Téléthon	100 euros.	. SIAD Mehun sur Yèvre	50 euros.
. Secours populaire	50 euros.	. Secours catholique	50 euros.
. Association des amis de la bibliothèque de Bourges	50 euros.		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté à l'unanimité le montant de ces subvention, sachant que cette aide est nécessaire aux associations pour développer et réaliser leurs activités.

JOURNÉE COMMÉMORATIVE.

Les anciens combattants ACPG-CATM-TOE et veuves de Mehun sur Yèvre, Quincy et Allouis ont tenu leur congrès cantonal le dimanche 13 mars au foyer rural de Quincy (18). Ils ont été accueillis par M.RAPIN Pascal, maire qui n'a pas hésité à manifester toute sa satisfaction quant à leur présence. Lors de son discours, il a souligné trois points liés à leur engagement sans faille et les valeurs de courage qu'ils continuent de véhiculer à savoir :

- Le soutien moral à nos militaires d'active actuellement déployés dans les pays de l'Est suite à la guerre qui sévit en Ukraine.

- Le devoir de mémoire envers les plus jeunes mais aussi en référence à la citation d'Elie WIESEL :

« Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence »

C'est pourquoi la municipalité est très attachée à la présence de nos scolaires lors des cérémonies commémoratives. S'ajoute automatiquement à celle des enfants la présence des parents et il est bon de se rappeler les moments tragiques de notre histoire. En tant qu'anciens combattants, vous contribuez tous à prolonger ce souvenir et ce respect. Nous devons vous en féliciter et vous en remercier.

La manifestation s'est poursuivie par le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. Elle s'est clôturée par un moment convivial et détendu autour d'un bon repas.

ARTISANS : Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux artisans sur Quincy

Lam Concept

Création Bois Métal

- . Métallerie
- . Prestations de soudure

Inox, Acier

07.70.70.71.94

pierre.lambert@lam-concept.com



Les Menuiseries David

- . pose et fermetures extérieures

07.60.71.86.18

cd.cornu@gmail.com



ASSOCIATIONS

AIDES AUX DEVOIRS :



Deux soirs par semaine, après l'école, pendant le temps de l'accueil-garderie, les enfants de Quincy peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs dispensée par les bénévoles de Quincy et de Mehun sous l'égide de l'Almy, Association d'aide aux devoirs de Mehun-sur-Yèvre. L'objectif est de faciliter l'apprentissage des leçons, d'apporter des conseils d'organisation et de d'améliorer l'acquisition des méthodes de travail.

Merci à eux !

NOS ACTIONS

DONS POUR L'UKRAINE

La municipalité remercie les donateurs pour leur grande générosité.

Les dons logistiques, hygiène et secours ont été récupérés par la protection civile qui les achemine vers l'Ukraine, les dons alimentaires par le Lycée Jacques Coeur de Bourges. Ils seront pour une partie distribués aux réfugiés Ukrainiens sur le cher et l'autre partie envoyés en Ukraine. L'initiative d'une collecte de dons par les lycées de la ville vient d'un jeune Ukrainien de Bourges dont le père est en Ukraine au combat.

Un grand merci à tous pour votre générosité, en particulier à la boulangerie " La Ch'tite Miette" pour leurs dons exceptionnels ainsi qu'à l'école de Quincy.

HÔTEL A INSECTES

La municipalité a installé l'hôtel à insectes avec l'aide de nos agents municipaux.

Celui ci facilite la survie des insectes. La pollinisation et la biodiversité sont recherchées.

Un grand merci à M Michel Balluto pour la réalisation de cet hôtel.

Nous vous invitons tous à venir le découvrir dès à présent sur la place de la mairie.

M Balluto viendra expliquer aux enfants de l'école de Quincy le fonctionnement et les avantages de l'hôtel.



ÉPICERIE AMBULANTE



Une épicerie ambulante à Quincy

Tous les lundis de 14h30 à 16h30 à partir du lundi 04 avril 2022 sur la place de la Mairie.

Pour toutes commandes ou renseignements :

02.54.04.08.34

07.83.66.13.00

lepiceriedesvillages@orange.fr.

DÉCORATION PARIS-NICE



Sous un beau soleil, un accueil chaleureux a été réservé au Paris-Nice.

Des décorations effectuées par notre équipe

Des enfants, émerveillés par les klaxons des voitures, applaudissant les coureurs

Une magnifique banderole confectionnée par les enfants de l'école

De nombreux spectateurs venus encourager les cyclistes

DÉCORATIONS PÂQUES



Toujours fidèle à notre volonté d'embellir notre village et de faire plaisir aux enfants, la place de la mairie a revêtu ses couleurs de Pâques grâce aux dons de M Berlot

Olivier notre menuisier et de Mme Betty Imbault pour ses talents d'artiste.

Merci également aux bénévoles et aux agents municipaux.

PLANTATIONS D'ARBRES

A l'automne 2021, 5 arbres ont été plantés.



1 Cèdre "Déodara"

1 Marronnier rouge d'Amérique "Aesculus"

1 Noyer "Franquette"

1 Labernum "Citys"

1 Amélanchier.

NOTRE CENTRE DE LOISIRS

Enfants heureux, parents satisfaits... Le centre de loisirs de Quincy rencontre un franc succès, en grande partie grâce au talent de l'équipe, certes, mais aussi grâce à la mise en place d'objectifs pédagogiques permettant d'établir un équilibre entre la vie de l'individu et la vie de groupe : boîte à idées, réunions d'enfants, mur d'expression, projets collectifs... L'utilisation de thématiques transversales favorise également les passerelles vers la vie active et quotidienne au sein de la famille et de la collectivité : le recyclage, le partage, le voyage, la vie animale figurent au programme de l'année et sont abordés lors des différentes périodes de vacances à travers des activités ludiques et de grandes sorties mémorables telles que le PAL. Le programme de Juillet sera rendu publique dès le 1^{er} juin. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site de la commune ou auprès de Ludivine Moreau (06.65.52.00.57). Les inscriptions seront ouvertes immédiatement rapidement complétées.... A bientôt !

< NOS RESPONSABILITÉS – NOS DEVOIRS DE CITOYENS

CROTTE ALORS !

Beaucoup d'entre nous se plaignent à juste titre de la proliférations des déjections canines dans plusieurs endroits de notre village. Plus communément appelées crottes de chiens, elles nuisent à la propreté et constituent un vrai désagrément autour duquel il faut parfois slalomer, quand il n'est pas trop tard...Pourtant la loi fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique. En matière de salubrité mais aussi dans le cadre de ses pouvoirs de police la maire peut faire constater par procès verbal tout manquement à cette réglementation. Elle prévoit d'ailleurs des sanctions, rarement appliquées, sous forme de contraventions. Avant d'en arriver là nous souhaitons tout d'abord sensibiliser les propriétaires de chien au respect de leurs concitoyens et faire appel à leur sens civique pour maintenir nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts propres et agréables.

DÉPÔTS SAUVAGES :

Les sanctions encourues en cas de dépôt sauvage de déchets peuvent aller jusqu'à 1500 € selon l'article L542-3 du Code de l'environnement. La mise en œuvre de sanctions doit contribuer à mettre un terme à certains comportements peu soucieux de la qualité de la vie. Qui plus est ces agissements compromettent les efforts entrepris par les collectivités pour une bonne élimination des déchets. La déchetterie de la CDC est à votre disposition pour la collecte

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES : RAPPEL :

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que

- De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés

MANIFESTATIONS A VENIR

24 Avril : Marché Champêtre

1 er Mai : Brocante

11 Juin (de 14h à 18h), et 12 Juin (de 10h à 12 h et de 14h à 18h) : Visite de « Notre Jardin Naturel » chez Marie Claude & Hilaire GOUFFIER - 10 Grande Rue - Quincy

19 Juin : Fête de la Musique (groupe musical : Spiritnkos) à partir de 15h

13 Juillet : Feu d'artifice

15 Août : Fête des Charbouniers